

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 126 (2000)
Heft: 13

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

F u t u r e t e n v i r o n n e m e n t

(É D I T O R I A L)

Les problèmes de l'environnement sont-ils devant ou derrière nous ? Va-t-on passer le XXI^e siècle à résoudre les catastrophes écologiques amorcées au XX^e ? Un récent débat, organisé par un grand quotidien français¹, révèle les différentes approches qui coexistent en matière de risques environnementaux.

D'un point de vue pessimiste, force est de constater que les difficultés écologiques majeures que nous connaissons aujourd'hui se sont pour la plupart déclarées longtemps après qu'on a eu recours aux procédés incriminés. À titre d'exemple, les chlorofluorocarbones (CFC), inventés dans les années 30 et utilisés dans l'industrie pendant les années 50 ne semblaient avoir que des qualités jusqu'à ce qu'on constate qu'ils participaient à la destruction de la couche d'ozone et constituaient de dangereux gaz à effet de serre. D'autre part, l'ampleur des pollutions engendrées par les insecticides ou par le nucléaire semblent avoir été une réelle surprise pour les experts. Nous découvrirons donc sans doute ces prochaines décennies les méfaits de certaines pratiques d'aujourd'hui, car il semble impossible de prévoir à coup sûr les conséquences de la diffusion d'un produit artificiel dans la nature et de son interaction avec les mécanismes naturels. De même, l'impact sur l'environnement de l'essor démographique ou des développements technologique et économique qui ne peut pas être encore appréhendé globalement nécessitera des précautions toutes particulières.

À l'inverse, certains experts voient l'avenir avec plus d'optimisme. Même si les perturbations créées par l'activité humaine sur les équilibres naturels sont inéluctables, il semble que la qualité de vie de l'humanité puisse être améliorée tout en minimisant ses impacts sur l'environnement. Il est vrai que pour les rejets industriels ou toxiques, que pour la fabrication, la distribution, l'usage et l'élimination des produits manufacturés, des progrès considérables ont été réalisés ces dernières années.

En matière d'écologie, la notion même d'équilibre reste un concept abstrait, contaminé par de nombreux paradoxes : l'esprit humain peine en effet à appréhender les mécanismes qui, d'une part, permettent à l'homme et à la nature d'absorber les effets d'une agression de grande ampleur, alors qu'ils demeurent impuissants, d'autre part, à répondre aux conséquences irréversibles d'une exposition, fût-ce en faibles quantités, à certains produits ou particules. Par conséquent, le développement de nouvelles technologies devra savoir intégrer cette fragilité en tentant d'anticiper au plus près les risques encourus à court et à long terme.

Cédant une fois de plus aux vieux démons de l'ethnocentrisme technocratique, les experts s'accordent pour penser que le défi du XXI^e siècle sera la gestion durable et écologique de l'accroissement des besoins en énergie des pays d'Asie et d'Afrique, et de la maîtrise de leur développement démographique. C'est faire peu de cas de la responsabilité des pays industrialisés, plus enclins aux déclarations d'intentions et aux bons sentiments qu'aux sacrifices prévisibles qu'implique la mise en oeuvre de règles de comportement susceptibles de favoriser un développement durable.

¹ *Libération*, 17 juin 2000